

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESTHÉTIQUE/COSMÉTIQUE - PARFUMERIE

Le titulaire du baccalauréat professionnel esthétique/cosmétique - parfumerie est un technicien hautement qualifié qui exerce ses activités dans les secteurs suivants : instituts de beauté, centres d'esthétique spécialisés (soins esthétiques corporels, manucurie, épilation, bronzage...), parfumeries, salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées, entreprises de fabrication ou de distribution de produits cosmétiques, de matériels professionnels, établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, résidences d'accueil pour personnes âgées, centres de thalassothérapie, de balnéothérapie, de vacances, de loisirs, de remise en forme, secteur indépendant (à domicile, en milieu hospitalier, en entreprise...), etc.

Il peut prétendre à des postes de : esthéticien(ne) hautement qualifié(e), directeur(trice) technique d'institut, de centre de beauté, de parfumerie, de centre d'esthétique spécialisé, animateur(trice) de pôle de vente, animateur(trice) itinérant auprès de la clientèle, conseiller(ère) en image personnelle, etc.

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Épreuves	Unités	Coefficient	Mode	Durée
E.1 - Epreuve scientifique et technique				
Sous-épreuve A1 : Etude de situations professionnelles en esthétique/cosmétique - parfumerie	U.11	4	Ecrit	4h
Sous-épreuve B1 : Mathématiques et Sciences Physiques	U.12	2	Ecrit	2h
Sous-épreuve A1 : Travaux Pratiques de Sciences Physiques	U.13	1	Pratique	0h45
E.2 - Technologie				
Sous-épreuve A2 : Organisation et gestion d'activités professionnelles	U.21	2	Ecrit	3h
E.3 - Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel				
Sous-épreuve A3 : Suivi de clientèle et animation	U.31	3	Oral	0h45
Sous-épreuve B3 : Soins esthétiques	U.32	4	Pratique	3h30
Sous-épreuve C3 : Maquillages	U.33	2	Pratique	2h30
E.4 - Langue vivante	U.4	2	Ecrit	2h
E.5 - Epreuve de français - histoire géographie				
Sous-épreuve A5 : Français	U.51	3	Ecrit	2h30
Sous-épreuve B5 : Histoire Géographie	U.52	2	Ecrit	2h
E.6 - Epreuve d'éducation artistique - Arts appliqués	U.6	1	Ecrit	3h
E.7 - Epreuve d'éducation physique et sportive	U.7	1	Pratique	
Epreuves facultatives				
Langue vivante	UF1	1	Oral	0h20
Hygiène, Prévention, Secourisme	UF2	1	Ecrit	

MODE DE PRÉPARATION / STAGES EN ENTREPRISES

Le baccalauréat professionnel se prépare sur deux (ou trois) années scolaires, en formation continue, après le CAP esthétique ou la 3^{ème}. Si vous avez effectué un autre CAP ou un BEP, ou si vous avez accompli au moins la scolarité d'une classe de première, vous êtes également admissible. **Pendant la scolarité, l'élève devra effectuer une période de formation en milieu professionnel de 16 semaines.**

TARIFS, DURÉE ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Mode de préparation	Durée	
2 années scolaires	4.5 jours par semaine	Tarifs et Modalités disponibles dans notre brochure : http://www.epcm.fr/doc.php
Année complémentaire	4.5 jours par semaine	
3 années scolaires		Nous consulter.

Inscriptions sur visite et entretien avec notre directeur M. BERNARD.
Merci de prendre rendez-vous au 03.88.23.56.40.

Depuis 1984...

